

COMMISSION MONDIALE
SUR L'AVENIR DU TRAVAIL



Organisation
internationale
du Travail

100
1919-2019

Travailler pour bâtir un avenir meilleur



Résumé analytique

L'avenir du travail

De nouvelles forces transforment le monde du travail. Les transitions que cela suppose demandent une action décisive.

D'innombrables possibilités s'offrent à nous pour améliorer la qualité de la vie professionnelle, élargir les choix, combler l'écart entre les genres, réparer les effets dévastateurs des inégalités dans le monde, et bien davantage. Or rien de tout cela ne se produira tout seul. Sans une action décisive, nous nous dirigerons vers un monde où les inégalités et les incertitudes iront croissant.

Les progrès technologiques – intelligence artificielle, automatisation et robotique – créeront de nouveaux emplois, mais ceux qui perdront leur emploi au cours de cette transition seront peut-être les moins bien armés pour saisir les nouvelles possibilités. Les compétences d'aujourd'hui ne correspondront pas aux emplois de demain, et les compétences nouvellement acquises peuvent rapidement devenir obsolètes. L'écologisation de nos économies créera des millions d'emplois à mesure que nous adopterons des pratiques durables et des technologies propres, mais d'autres emplois disparaîtront à mesure que les pays réduiront leurs industries à forte intensité de carbone et de ressources. Les changements démographiques sont tout aussi importants. Si l'accroissement du nombre de jeunes dans certaines parties du monde et une population vieillissante dans d'autres peuvent exercer une pression sur les marchés du travail et les systèmes de sécurité sociale, ces changements offrent toutefois de nouvelles possibilités d'assurer des sociétés dans lesquelles les services à la personne sont assurés et qui soient actives et ouvertes à tous.

Nous devons saisir les possibilités qu'offrent ces changements en profondeur pour créer un avenir meilleur, assurer la sécurité économique, l'égalité des chances et la justice sociale – et, en définitive, renforcer le tissu de nos sociétés.

Saisir le moment – redynamiser le contrat social

Tracer cette nouvelle voie suppose une action résolue des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs. Ces acteurs doivent redynamiser le contrat social, qui assure aux travailleurs une juste part du progrès économique, le respect de leurs droits et la protection contre le risque en échange de leur contribution permanente à l'économie. Le dialogue social peut jouer un rôle clé en assurant que ce contrat demeure adapté aux changements en cours dès lors que tous les acteurs du monde du travail sont pleinement impliqués, y compris les millions de travailleurs qui sont actuellement exclus.

Un programme d'action centré sur l'humain

Nous proposons un **programme d'action centré sur l'humain pour l'avenir du travail** qui renforce le contrat social en plaçant les hommes et les femmes et le travail qu'ils accomplissent au centre de la politique économique et sociale et des pratiques des entreprises. Ce programme repose sur trois domaines d'action qui, ensemble, engendreront la croissance, l'équité et la durabilité pour les générations présentes et futures.

1. ACCROÎTRE L'INVESTISSEMENT DANS LE POTENTIEL HUMAIN

En permettant aux gens de s'épanouir dans une ère numérique, neutre en carbone, notre approche dépasse la notion de capital humain pour englober les dimensions plus larges de développement et de progrès du niveau de vie, notamment les droits et un environnement qui permettent d'élargir les perspectives des individus et d'améliorer leur bien-être.

- *Un droit universel à l'apprentissage tout au long de la vie qui donne la possibilité d'acquérir des compétences, de les actualiser et de se perfectionner.* L'apprentissage tout au long de la vie comprend l'apprentissage formel et informel, depuis la petite enfance et l'éducation de base jusqu'à l'éducation et la formation des adultes. Les gouvernements, les travailleurs et les employeurs, ainsi que les établissements d'enseignement, ont des responsabilités complémentaires dans la mise en place d'un écosystème d'apprentissage tout au long de la vie efficace et financé de manière appropriée.
- *Accroître les investissements dans les institutions, politiques et stratégies qui accompagneront les individus durant les phases de*

transition du monde du travail. Les jeunes auront besoin d'aide pour affronter la transition de plus en plus difficile entre l'école et le travail. Les travailleurs âgés auront besoin de choix plus larges qui leur permettent de rester économiquement actifs aussi longtemps qu'ils le souhaitent et qui créeront une société active tout au long de la vie. Tous les travailleurs auront besoin d'un accompagnement face aux transitions de plus en plus nombreuses du marché du travail qui jalonnent leur vie. Les politiques actives du marché du travail doivent devenir proactives, et les services publics de l'emploi doivent être développés.

- *Mettre en œuvre un programme de transformation assorti d'objectifs mesurables en matière d'égalité des genres.* Le monde du travail commence à la maison. Du congé parental à l'investissement dans les services publics de soins, les politiques doivent favoriser le partage des activités de soins non rémunérées au sein du foyer pour créer une réelle égalité de chances sur le lieu de travail. Renforcer le rôle et la voix des femmes, éliminer la violence et le harcèlement au travail, et mettre en œuvre des politiques de transparence salariale sont des conditions préalables à l'égalité des genres. Des mesures spécifiques sont aussi nécessaires pour traiter la question de l'égalité des genres dans les emplois de demain fondés sur la technologie.
- *Assurer une protection sociale universelle de la naissance à la vieillesse.* L'avenir du travail exige un système de protection sociale solide et réactif, fondé sur les principes de solidarité et de partage des risques, qui réponde aux besoins des personnes tout au long de leur vie. Cela implique un socle de protection sociale qui garantisse un niveau de protection de base à tous ceux qui en ont besoin, complété par des régimes d'assurance sociale contributifs qui offrent des niveaux de protection accrus.

2. ACCROÎTRE L'INVESTISSEMENT DANS LES INSTITUTIONS DU TRAVAIL

Nos recommandations ont pour objet de renforcer et de redynamiser les institutions du travail. Des réglementations et contrats de travail aux conventions collectives et aux systèmes d'inspection du travail: autant d'institutions qui sont les éléments constitutifs de sociétés justes. Elles ouvrent la voie à la formalisation, réduisent la pauvreté des travailleurs et assurent un avenir du travail fondé sur la dignité, la sécurité économique et l'égalité.

- *Établir une garantie universelle pour les travailleurs.* Tous les travailleurs, quels que soient leur régime contractuel ou leur statut

professionnel, devraient jouir des droits fondamentaux des travailleurs, d'un «salaire assurant des conditions d'existence convenables» (Constitution de l'OIT, 1919), de la limitation du temps de travail, et de la protection de la sécurité et de la santé au travail. Les conventions collectives ou les législations peuvent relever ce seuil de protection. Cette proposition permet en outre que la sécurité et la santé au travail soient reconnues comme l'un des principes et droits fondamentaux au travail.

- *Renforcer la maîtrise du temps.* Les travailleurs ont besoin d'une plus grande autonomie s'agissant de leur temps de travail, tout en répondant aux besoins des entreprises. Utiliser la technologie pour élargir les choix et atteindre un équilibre entre le travail et la vie personnelle peut y contribuer, atténuant les pressions qu'engendre une démarcation de plus en plus floue entre temps de travail et temps consacré à la vie privée. Il faudra poursuivre les efforts pour mettre en place une limitation de la durée maximale du travail, parallèlement à des mesures pour améliorer la productivité, ainsi que des garanties concernant la durée minimale de travail pour créer de véritables choix en matière de flexibilité et de maîtrise des horaires de travail.
- *Assurer la représentation collective des travailleurs et des employeurs dans le cadre du dialogue social en tant que bien public, activement promu par les politiques publiques.* Tous les travailleurs doivent jouir de la liberté syndicale et de la reconnaissance du droit à la négociation collective, l'État étant le garant de ces droits. Les organisations de travailleurs et d'employeurs doivent renforcer leur légitimité représentative grâce à des techniques d'organisation novatrices qui s'adressent à ceux qui sont engagés dans de nouveaux modèles d'entreprise, notamment par l'utilisation de la technologie. Elles doivent également utiliser leur pouvoir de mobilisation pour réunir autour d'une même table des intérêts divers.
- *Gérer la technologie et la mettre au service du travail décent.* Cela implique que les travailleurs et les gestionnaires négocient la conception du travail. Cela signifie également adopter une approche dans laquelle l'intelligence artificielle reste «sous contrôle humain», qui assure que les décisions finales touchant le travail sont prises par des êtres humains. Un système de gouvernance internationale pour les plateformes de travail numériques devrait être mis en place pour exiger des plateformes (et de leurs clients) qu'elles respectent des socles de droits et de protections. Les progrès technologiques supposent également une réglementation en matière d'utilisation des données et de responsabilité dans l'emploi des algorithmes dans le monde du travail.

3. ACCROÎTRE L'INVESTISSEMENT DANS LE TRAVAIL DÉCENT ET DURABLE

Nous recommandons des investissements transformatifs, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies.

- *Incitations à promouvoir des investissements dans des domaines clés pour un travail décent et durable.* De tels investissements feront également progresser l'égalité des genres et peuvent créer des millions d'emplois et ouvrir des perspectives pour les micro, petites et moyennes entreprises. Le développement de l'économie rurale, où se trouve l'avenir de nombreux travailleurs dans le monde, devrait devenir une priorité. Il est nécessaire d'orienter les investissements vers les infrastructures physiques et numériques de haut niveau si l'on veut réduire les fractures et favoriser des services de grande valeur.
- *Refondre les structures d'incitation pour les entreprises au profit de stratégies d'investissement à plus long terme, et explorer des indicateurs supplémentaires de développement humain et de bien-être.* Il peut s'agir de politiques fiscales équitables, de normes comptables révisées pour les sociétés, d'une meilleure représentation des parties prenantes et de changements dans les pratiques de soumission de rapports. Il faut par ailleurs mettre au point de nouvelles mesures des progrès réalisés par les pays pour rendre compte des dimensions redistributives de la croissance, de la valeur du travail non rémunéré accompli au service des ménages et des communautés, et des externalités de l'activité économique, comme la dégradation de l'environnement.

Assumer la responsabilité

Nous appelons toutes les parties prenantes à assumer la responsabilité de construire un avenir du travail juste et équitable. Une action urgente pour renforcer le contrat social dans chaque pays impose d'investir davantage dans le potentiel humain et dans les institutions du travail, et de tirer parti des possibilités de travail décent et durable. Les pays ont besoin d'établir des stratégies nationales sur l'avenir du travail à travers le dialogue social entre les gouvernements et les organisations de travailleurs et d'employeurs.

Nous recommandons que toutes les institutions multilatérales compétentes intensifient le travail qu'elles mènent conjointement à cette fin. Nous recommandons en particulier l'établissement de relations de

travail plus systémiques et plus étroites entre l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les institutions de Bretton Woods et l'OIT. Des liens solides, complexes et d'une importance capitale existent entre les politiques commerciales, financières, économiques et sociales. Le succès du programme de développement et de croissance centré sur l'humain que nous proposons dépend beaucoup de la cohérence entre ces différents domaines d'action.

L'OIT a un rôle unique à jouer dans la réalisation de ce programme, guidée par son mandat normatif fondé sur les droits et respectant pleinement son caractère tripartite. L'OIT peut devenir un point focal dans le système international en matière de dialogue social, d'orientation et d'analyse des stratégies nationales relatives à l'avenir du travail ainsi que pour déterminer comment la technologie peut avoir un effet positif sur la conception du travail et le bien-être des travailleurs.

Nous recommandons en outre d'accorder une attention particulière à l'universalité du mandat de l'OIT. Cela nécessite d'intensifier ses activités pour prendre en compte ceux qui, tout au long de l'histoire, ont été exclus de la justice sociale et du travail décent, notamment ceux qui travaillent dans l'économie informelle. Ce qui implique également une action novatrice susceptible de répondre à la diversité croissante des situations dans lesquelles le travail est effectué, en particulier le phénomène émergent du travail fondé sur l'intermédiation numérique dans l'économie des plateformes. Nous considérons qu'une garantie universelle pour les travailleurs constitue un outil approprié pour répondre à ces défis et nous recommandons à l'OIT de s'atteler d'urgence à la mettre en application.

Nous estimons que ce rapport ne fait qu'ouvrir la voie. Parce que l'OIT réunit les gouvernements, les employeurs et les travailleurs du monde entier, elle est bien placée pour servir de boussole et indiquer le chemin à suivre.

